



La première formation sur la terre crue de France est ici

Bevons

Depuis cinq ans, Christophe Catinaud, directeur de l'établissement régional d'enseignement adapté (Erea) de Castel-Bevons, dans la basse vallée du Jabron, a passé une convention de formation avec l'association Liens, enseignements, sens, autonomie (Lesa), basée à Barret-sur-Méouge.

«La première formation longue sur la terre crue en France, arrive à son terme», expliquent Michel Philippo et son épouse Emmanuelle, deux universitaires belges. «Vous êtes huit à recevoir le titre professionnel du ministère du Travail [maçon bâti ancien avec une orientation terre crue, NDLR], s'adressent-ils aux diplômés. Vous avez concouru sur un thème imposé particulièrement complexe au niveau de la réalisation et de l'utilisation de divers matériaux.»

Un moment heureux qu'ont souhaité partager Fabrice Teissier, président d'Asterre, association nationale des professionnels de la terre crue, et Romain Demore, enseignant maçonnerie, à l'Erea. Les conseillers départementaux du Laragnais, Anne Truphème et Florent Armand étaient également présents.

«Michel et Emmanuelle s'impliquent fortement sur notre territoire et pas seulement sur la maîtrise des techniques de la terre crue, félicite Anne Truphème. Leur expertise, leur engagement en faveur de l'écologie, de la biodiversité et leur enthousiasme attirent d'autres métiers d'art, d'autres professionnels, qui pressentent qu'un autre modèle de développement va bientôt s'imposer.»

Construire en terre

Près de 13 % des constructions sont déjà en terre en France. Au niveau planétaire, c'est près de 50 % des constructions qui ont été conçus dans les règles d'un art millénaire. «Après des années de balbutiements, dès 2019, vous verrez de nombreux projets se concrétiser, assurent Philippe et Emmanuelle. L'ancienne usine des eaux de Vitry-sur-Seine sera rénovée; il y a le projet Cycle terre, développé par Grand Paris aménagement, la Ville de Sevran et le bureau d'études Añtea groupe (6 millions d'euros). La Région Paca nous consultera à chaque appel d'offres dès 2019.»

Ces constructions naturellement bien isolées, ont une empreinte carbone quasiment nulle et sont économes en énergie. Le secteur du bâtiment traditionnel représente 40 % du bilan carbone.

